

Zoom sur

Cancers professionnels

Prévenir aujourd'hui les cancers de demain



L'amiante a mis en lumière de façon dramatique les relations entre cancer et travail. Chaque année des milliers de nouveaux cas seraient liés à l'activité professionnelle des malades. Ces cancers sont évitables et des solutions de prévention existent.

❖ Lire la suite



Colloque

15 et 16 mars - Paris
 "Pour en finir avec le cancer de la vessie en milieu professionnel"



Dossier

"Risque cancérigène en milieu professionnel"



Brochure

"Agir aujourd'hui pour éviter les cancers de demain"



Audiovisuel

"Prévenir les cancers professionnels d'origine chimique"

Actualités

CMR / amiante

Résultats des campagnes de contrôle



Les agents de l'inspection du travail et des CRAM ont mené en 2006 deux campagnes de contrôle, l'une sur l'utilisation d'agents cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) et l'autre sur la protection des travailleurs contre l'amiante. Les résultats présentés aujourd'hui par Gérard Larcher font apparaître des progrès significatifs sur les chantiers de retrait d'amiante. En revanche, d'importantes lacunes ont été mises en évidence dans l'application de la réglementation CMR.

- ❖ Communiqué de presse
- ❖ Synthèse des résultats

Rayonnements ionisants

Bilan 2005 des expositions professionnelles

Les efforts de prévention portent leurs fruits dans l'industrie nucléaire et les doses collectives continuent de baisser. Elles restent stables en revanche dans les secteurs non nucléaire et médical.

- ❖ Voir l'étude
- ❖ Dossier "Rayonnements ionisants"

Travail sur écran

En Question

Où peut-on se procurer les nouvelles signalétiques tabac ?

En entreprise, comme dans l'ensemble des lieux publics clos, l'interdiction de fumer doit faire l'objet d'une signalisation apparente. Un message sanitaire doit être apposé à l'entrée des fumeurs s'il en existe. L'arrêté du 22 janvier du ministère de la Santé fixe les signalétiques "Interdiction de fumer" et "Emplacement fumeurs", ainsi que les dispositions graphiques relatives à ces signalétiques. Ces documents peuvent être téléchargés sur le site www.tabac.gouv.fr

Dossier "Lutter contre le tabagisme en entreprise"

de paraître



Attention aux TMS

Deux études récentes mettent en évidence un lien étroit entre la durée du travail sur ordinateur et l'apparition de troubles musculosquelettiques.

- ❖ [Résumé des études](#)
- ❖ [Dossier "Le travail sur écran"](#)

Accidents du travail

La base EPICEA consultable en ligne

L'INRS ouvre un accès en ligne "grand public" à la base de données EPICEA décrivant plus de 15 000 accidents du travail graves ou mortels.

- ❖ [Consulter la base](#)
- ❖ [Toutes les bases de données INRS](#)

Juridique

Nouvelle la charte AT / MP

La charte des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT / MP) a été conçue pour harmoniser l'instruction des dossiers de reconnaissance des maladies professionnelles. Le document vient d'être mis à jour et peut être consulté sur le site de la CNAMTS.

- ❖ [La charte AT / MP](#)

Couverture AT / MP des stagiaires

Un décret du 18 décembre 2006 précise les modalités de couverture contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des stagiaires et modifie le Code de la Sécurité sociale. Le versement des cotisations AT/MP incombe soit à l'établissement d'enseignement soit à l'entreprise où est effectué le stage en fonction du montant de la gratification versée au stagiaire.

- ❖ [Texte intégral](#)

Toutes les actualités juridiques

Sur le web



www.eurogip.fr

Le groupement Eurogip, centre de ressources sur la prévention des risques professionnels à l'échelle européenne, vient de refondre son site Internet.



www.grippeaviaire.gouv.fr

Le site interministériel propose un guide pour la réalisation du plan de continuité des entreprises ainsi que des conseils de prévention destinés notamment aux professionnels en contact avec les oiseaux et les volailles.

Vient de



Jeu vidéo

Intérim Mission 3D

Le jeu vidéo Interim Mission 3D vous plonge au cœur d'un univers virtuel centré sur la prévention des risques chez les travailleurs intérimaires.

- ❖ [Voir la bande annonce](#)

Formation

Calendrier général des stages

Un nouveau calendrier liste l'ensemble des stages INRS ouverts au public et indique le nombre de places disponibles pour chaque session.

- ❖ [Consulter le calendrier](#)

Publication

Principales vérifications périodiques

Cette nouvelle édition présente de façon synthétique les règlements, les normes et les recommandations fixant la nature et la périodicité des vérifications techniques obligatoires.

- ❖ [Consulter le document](#)

Toutes les nouveautés INRS

Agenda

15 et 16 mars - Paris

Colloque "Pour en finir avec le cancer de la vessie en milieu professionnel"

- ❖ [Programme](#)

15 mars - Nancy

ICOS'07 – Journée technique industrielle "Innovation et conception sûres"

- ❖ [Programme](#)

27 mars - Paris

Journée "Audiovisuels et multimédias" INRS

- ❖ [Programme](#)

[Consulter l'agenda complet](#)



Cancers professionnels

Prévenir aujourd'hui les cancers de demain

L'amiante a mis en lumière de façon dramatique les relations entre cancer et travail. Chaque année des milliers de nouveaux cas seraient liés à l'activité professionnelle des malades. Ces cancers sont évitables et des solutions de prévention existent.

En France, près de 280 000 personnes apprennent chaque année qu'elles sont atteintes d'un cancer. Trop peu d'entre elles ont conscience que leur parcours professionnel peut être le principal responsable de la survenue de la maladie. Pour l'Institut de veille sanitaire (InVS), 4 à 8,5 % des nouveaux cas - soit 11 000 à 23 000 par an - seraient en effet la conséquence directe d'une exposition à des agents cancérigènes dans le cadre du travail. Selon ces mêmes estimations, 10 % des cancers de la vessie, 15 % des cancers du poumon, 45 % des cancers du nez et des sinus et jusqu'à 85 % des cancers de la plèvre pourraient être d'origine professionnelle.

En entreprise, les salariés sont exposés à de nombreux cancérigènes. Il peut s'agir de produits chimiques (benzène, trichloréthylène, formol...), de substances naturelles (amiante, silice...), d'agents physiques (rayonnements ionisants, ultraviolets...) ou biologiques (virus des hépatites B et C dans les cas d'atteinte chronique). Certains procédés de fabrications génèrent également des émissions (poussières de bois, fumées de soudage) particulièrement toxiques. Si l'industrie du bois, la métallurgie, la chimie ou le BTP sont les domaines d'activité les plus concernés, le risque cancérigène n'épargne aucun secteur.

Le risque demeure cependant faiblement perçu. Il peut s'écouler 30 voire 40 ans avant que la maladie ne se déclare. Quand le cancer survient, la plupart des malades sont déjà retraités. Les personnes atteintes font alors rarement le lien entre leur maladie et leur parcours professionnel. D'autant que d'autres facteurs individuels (alimentation, tabac, prédispositions génétiques) peuvent également être tenus pour responsables. Ceci explique en partie le nombre de déclarations de cancers professionnels : seules 2 635 demandes de reconnaissance de maladie professionnelle, pour la plupart liées à l'amiante, ont été recensées en 2005 (source CNAMTS).

La démarche de prévention du risque cancérigène, notamment d'origine chimique, peut être résumée en 5 actions : repérer, évaluer, supprimer, substituer, protéger. L'identification des produits ou procédés dangereux constitue un préalable incontournable et l'une des principales clés de la lutte contre les cancers professionnels. La seconde étape consiste à évaluer les niveaux et les voies d'exposition pour chaque poste concerné. Pour limiter le risque, la solution la plus efficace consiste à supprimer les produits ou les procédés les plus dangereux. Le Code du travail oblige également les entreprises à substituer les agents toxiques par des produits ou procédés moins nocifs lorsque cela est techniquement réalisable. Si la suppression ou la substitution se révèlent impossibles, des mesures de prévention collectives (travail en vase clos, mécanisation, captage des polluants à la source...) et individuelles (port de masques, gants, lunettes...) doivent être mises en oeuvre pour ramener l'exposition des salariés à un niveau minimal. Toutes ces actions impliquent la mise en place de moyens et d'une organisation adaptés, incluant notamment l'information et la formation des travailleurs exposés ainsi que la mise en oeuvre d'un suivi spécifique auprès des services de santé au travail.

Les entreprises peuvent aujourd'hui s'appuyer sur l'expertise et l'expérience de multiples acteurs compétents dans la maîtrise du risque cancérigène. Les ingénieurs, les chimistes et les formateurs des CRAM, les médecins et les infirmiers du travail sont autant de personnes ressources qui participent à la démarche de prévention. De nombreux outils pratiques sont également disponibles auprès des CRAM et de l'INRS pour accompagner au mieux les entreprises impliquées dans la lutte contre les cancers professionnels.

Colloque "Pour en finir avec le cancer de la vessie en milieu professionnel" **15 et 16 mars 2007 - Paris**

Le cancer de la vessie est aujourd'hui le deuxième cancer professionnel le plus fréquent après le cancer du poumon. La prévention mise en oeuvre ces dernières années constitue un exemple intéressant en matière de lutte contre le risque cancérigène. La limitation de l'utilisation des produits cancérigènes pour la vessie conjuguée à de nombreuses campagnes d'information a en effet permis de réduire de façon significative les niveaux d'exposition des salariés. Au point qu'il n'est plus irréaliste d'espérer parvenir, à moyen terme, à l'éradication complète de cette maladie professionnelle. Le colloque "Pour en finir avec le cancer de la vessie en milieu professionnel" fera le point des connaissances actuelles sur cette pathologie et sa prévention. La question du dépistage et du suivi des travailleurs sera également au cœur des discussions organisées dans le cadre de ces deux journées d'étude.



Colloque

15 et 16 mars - Paris
"Pour en finir avec le cancer de la vessie en milieu professionnel"



Dossier

"Risque cancérigène en milieu professionnel"



Brochure

"Agir aujourd'hui pour éviter les cancers de demain"



Audiovisuel

"Prévenir les cancers professionnels d'origine chimique"

La Lettre d'information est éditée par le département *Produits d'information* de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS).
Directeur de la publication : Jean-Luc MARIE, directeur général de l'INRS. Rédacteur en chef : Jacques GOZZO. Routage : logiciel SYMPA. Copyright INRS. Tous droits réservés. Conformément à la loi 2004-801 du 6 août 2004 (...) modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à l'INRS - 30 rue Olivier Noyer - 75014 Paris ou écrivez à contact@kiosque.inrs.fr

[Nous contacter](#) | [Se désabonner](#)